

Fiche de données de sécurité

Oxygène Liquide technique, Oxygène Liquide 3.5, Oxygène LIPUR® Liquide

Date de création : 27.01.2005
Date de révision : 20.09.2010

Version : 1.3

CH / F

N°FDS : 8341
Page 1 / 2

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE

Nom du produit

Oxygène Liquide technique Art.030
Oxygène Liquide 3.5 Art.035
Oxygène Lipur® liquide Art.037

Formule chimique O₂

Utilisations connues

Transformation des métaux, Découpe laser

Identification de la société

PanGas AG, Industriepark 10, 6252 Dagmersellen, Suisse

Numéro de téléphone d'urgence (24h): **+41 (0) 844 800 300**

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Favorise l'inflammation des matières combustibles.

Indication des risques pour l'homme et l'environnement

Gaz liquéfié réfrigéré. Le contact avec le produit peut causer des brûlures par le froid ou des gelures.

3 COMPOSITION/ INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/Preparation: Substance

Composants/Impuretés

N° CAS: 7782-44-7

N° CEE (EINECS) : 231-956-9

Ne contient pas d'autres composants ni impuretés qui pourraient modifier la classification du produit.

4 PREMIERS SECOURS

Inhalation

L'inhalation continue de concentrations supérieures à 75% peut causer des nausées, des étourdissements, des difficultés respiratoires et des convulsions.

Déplacer la victime dans une zone non contaminée, en s'équipant d'un Appareil Respiratoire Isolant. Laisser la victime au chaud et au repos. Appeler un médecin. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus.

Contact avec la peau et les yeux

Rincer immédiatement les yeux abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. En cas de gelure, asperger à l'eau pendant au moins 15 minutes. Appliquer un pansement stérile. Obtenir une assistance médicale.

Ingestion

L'ingestion n'est pas considérée comme un mode d'exposition possible.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Risques spécifiques

Entretient la combustion. L'exposition prolongée au feu peut entraîner la rupture et l'éclatement des récipients. Ininflammable

Produits de combustion dangereux

Aucun.

Agents d'extinction appropriés

Tous les agents d'extinction connus peuvent être utilisés.

Méthodes spécifiques

Si possible, arrêter le débit gazeux. Eloigner le récipient ou le refroidir avec de l'eau depuis un endroit protégé.

Equipements de protection spéciaux pour pompiers

Aucun.

6 MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles

Evacuer la zone. Assurer une ventilation d'air appropriée. Eliminer les sources d'inflammation. Utiliser un vêtement de protection.

Protection de l'environnement

Empêcher la pénétration du produit dans les égouts, les sous-sols, les fosses ou tout autre endroit où son accumulation pourrait être dangereuse. Essayer d'arrêter la fuite.

Méthodes de nettoyage

Ventiler la zone. Maintenir la zone évacuée et débarrassée de toute source d'inflammation jusqu'à l'évaporation complète du liquide répandu (sol débarrassé de givre).

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

N'utiliser ni huile ni graisse. Entreposer à l'écart des gaz inflammables et des autres produits inflammables. Empêcher l'aspiration d'eau dans le récipient. Interdire les remontées de produits dans le récipient. Utiliser uniquement l'équipement spécifié approprié à ce produit et à sa pression et température d'utilisation. Contacter votre fournisseur de gaz en cas de doute.

Maintenir à l'écart de toute source d'inflammation (y compris de charges électrostatiques). Se reporter aux instructions du fournisseur pour la manipulation du récipient.

Stockage

Eviter les aires asphaltées pour le stockage et l'utilisation (risque d'inflammation en cas de renversement). Entreposer le récipient dans un endroit bien ventilé, à température inférieure à 50°C.

8 CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection personnelle

Ne pas fumer pendant la manipulation du produit. Eviter les atmosphères riches en oxygène (>21%). Assurer une ventilation appropriée. Protéger les yeux, le visage et la peau des éclaboussures de liquide.

9 PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations générales

Aspect/Couleur: Liquide bleuté

Odeur: Aucune.

Informations importantes pour la santé, la sécurité et l'environnement

Poids moléculaire: 32 g/mol

Point de fusion: -219 °C

Point d'ébullition: -183 °C

Température critique: -118 °C

Température d'autoinflammation: Sans objet.

Domaine d'inflammabilité: Sans objet.

Densité relative, gaz (air=1): 1,1

Densité relative, liquide (eau=1): 1,1

Solubilité dans l'eau (mg/l): 39 mg/l

10 STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité et réactivité

Peut réagir violemment avec les matières combustibles. Peut réagir violemment avec les réducteurs. Oxyde violemment les matières organiques. Des renversements de liquide peuvent causer la fragilisation des matériaux de construction. Risque d'explosion si le produit se répand sur des matériaux de construction organique (par ex : bois ou asphalte).

Fiche de données de sécurité

Oxygène Liquide technique, Oxygène Liquide 3.5, Oxygène LIPUR® Liquide

Date de création : 27.01.2005
Date de révision : 20.09.2010

Version : 1.3

CH / F

N°FDS : 8341
Page 2 / 2

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Généralités

Ce produit n'a pas d'effet toxicologique connu.

12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Généralités

Peut causer des dégâts à la végétation par gelure.

13 CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Généralités

Ne pas rejeter dans tout endroit où son accumulation pourrait être dangereuse. Contacter le fournisseur si des instructions sont souhaitées.

Nr. CED 16 05 04*

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/RID

Classe 2 Code de classement 30

Code ONU et désignation officielle

UN 1073 Oxygène Liquide Réfrigéré

UN 1073 Oxygen, refrigerated, liquid

Etiquettes 2.2, 5.1 N° de risque 225

Instruction d'emballage P203

IMDG

Classe 2.2

Code ONU et désignation officielle

UN 1073 Oxygen, refrigerated, liquid

Etiquettes 2.2, 5.1

Instruction d'emballage P203

EmS FC, SW

Autres informations relatives au transport

S'assurer que le conducteur du véhicule connaît les dangers potentiels du chargement ainsi que les mesures à prendre en cas d'accident ou autres éventualités. Assurer une ventilation convenable. Eviter le transport dans des véhicules dont le compartiment de transport n'est pas séparé de la cabine de conduite. Avant de transporter les récipients s'assurer qu'ils sont fermement arrimés. Se conformer à la réglementation en vigueur.

15 INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Numéro d'index de l'Annexe I de la Directive 67/548

008-001-00-8

Classification CE

O; R8

Etiquetage

- Symboles

O Oxydant.

- Phrases de risques

R8 Favorise l'inflammation des matières combustibles.

- Phrases de sécurité

S17 Tenir à l'écart des matières combustibles.

16 AUTRES INFORMATIONS

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

Avis

Malgré le soin apporté à sa rédaction, aucune responsabilité ne saurait être acceptée en cas de dommage ou d'accident résultant de son utilisation.

Les informations données dans ce document sont considérées comme exactes au moment de son impression.

Fin du document